



**Par décision de Mgr Laurent Camiade,
évêque par la Miséricorde de Dieu et la grâce du siège Apostolique,**

Doyennés de Cahors et du Causse-Central :

Le groupement paroissial de Catus (*Catus, Les Arques, Cazals, Gigouzac, Gindou, Lherm, Marminiac, Mechmont, Montamel, Montcléra, Montgesty, Peyrilles, Pontcirq, Saint-Caprais, Saint-Denis-Catus, Saint-Médard, Thédirac, Uzech*), faisant actuellement partie du doyenné de Cahors est rattaché au doyenné du Causse-Central à compter du 1^{er} septembre 2021. L'abbé Florent MILLET, vicaire général et recteur de Rocamadour, demeure pour le moment administrateur du groupement paroissial de Catus. Dans le cadre de la réflexion sur la carte paroissiale, le groupement paroissial de Catus et la paroisse Notre-Dame des neiges (Gourdon et ses environs) sont appelés à mettre en œuvre le plus possible des collaborations et des mises en commun de leurs forces vives.

Le chanoine Michel CAMBON est nommé curé du groupement paroissial de Labastide-Murat (*Beumat, Blars, Caniac-du-Causse, Cras, Fontanes-du-Causse, Labastide-Murat, Lamothe-Cassel, Lauzès, Lentillac-du-Causse, Montfaucon, Nadillac, Orniac, Sabadel-Lauzès, Saint-Cernin, Saint-Martin-de-Vers, Saint-Sauveur-la-Vallée, Sénailac-Lauzès, Séniergues, Soulomès, Ussel, Vaillac*) à compter du 1^{er} septembre 2021. Il demeure official provincial à plein temps et chancelier du diocèse, ainsi qu'aumônier des gendarmes. Les groupements paroissiaux de Labastide-Murat et de Gramat sont appelés à poursuivre leurs collaborations actuelles. L'abbé Alexandre Buléa demeure curé du groupement paroissial de Gramat.

Doyenné Cère-Dordogne :

L'abbé Jean-Baptiste Digeon, actuellement administrateur du groupement paroissial de Bretenoux-Biars, est nommé, à compter du 1^{er} septembre 2021, Curé de ce même groupement, comprenant les paroisses de *Biars-sur-Cère, Bretenoux, Cahus, Cornac, Estal, Gagnac-sur-Cère, Gintrac, Girac, Glanes, Laval-de-Cère, Loubressac, Prudhomat, Puybrun, Saint-Michel-Loubéjou, Tauriac et le sanctuaire Notre-Dame de Félines*. Dans le cadre de la réflexion sur la carte paroissiale, le groupement paroissial de Bretenoux-Biars, et les groupements paroissiaux de Saint-Céré et de



Sousceyrac sont appelés à mettre en œuvre le plus possible des collaborations et des mises en commun de leurs forces vives.

L'abbé Corentin PEZET, ordonné diacre en vue du presbytérat le 27 juin 2021 à Saint-Céré, est nommé pour une mission d'études (philosophie et théologie) de trois ans à l'Institut Catholique de Toulouse et continuera d'être, le week-end et pendant les vacances universitaires, attaché au groupement paroissial de Biars-Bretenoux. Il pourra, suivant les accords entre les deux curés concernés, prêter occasionnellement main-forte dans le groupement paroissial de Saint-Céré.

Sanctuaire Notre-Dame de Rocamadour :

L'abbé Barthélémy DINAMA KHONDÉ est nommé, à compter du 1^{er} septembre 2021, chapelain au sanctuaire Notre-Dame de Rocamadour et vicaire à la paroisse de Rocamadour, sous la responsabilité de l'abbé Florent Millet, recteur. Il remplacera l'abbé Éric BALIBUNO en fin de contrat, qui rentre dans son diocèse de Bukavu (Sud-Kivu, RDC). Nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour les services rendus à Rocamadour et en d'autres lieux du diocèse.

M. Pierre-Henri DE LA FAGE est nommé, pour trois ans à compter du 18 Août 2021, intendant et délégué du recteur pour les affaires temporelles (conformément au *Statut du sanctuaire de Rocamadour*, § 6. a.). Il succède à M. Alexandre NAUD, en fin de mandat. Nous exprimons à ce dernier toute notre reconnaissance ainsi qu'à son épouse pour leur investissement généreux au service du sanctuaire.

Enseignement catholique :

L'abbé Jean-Baptiste Digeon demeure adjoint pour la pastorale au directeur diocésain de l'enseignement catholique et prêtre référent du collège Sainte-Hélène de Gramat.

L'abbé Jean-Malo de Beaufort est nommé, à compter du 1^{er} septembre 2021, prêtre référent pour le collège et lycée Jeanne d'Arc à Figeac.

Par mandement,
Chanoine Michel Cambon, *Chancelier*

+ *Laurent Camiade*

